CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires ..... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires ..... 5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires ..... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires ..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas ..... 8:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires ..... 6:45 p m

Louisiana Southern R. R.

BRANCH GULF COAST LINES (FRISCO).

Départ. — Arrivée.
7:00 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r.. 4:50 p m
Tous les jours excepté dimanche.
6:00 p m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r.. 9:00 a m
Tous les jours.
7:30 a m..Pointe-à-la-Hache, Pass'r.. 6:40 p m
Dimanche seulement.
6:00 a m......Shell Beach Motor...... 9:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
8:00 a m......Shell Beach Motor...... 9:00 a m
Dimanche seulement.
5:00 a m..Sportsmen's Special, Shell Beach ..... 5:45 p m
Dimanche seulement.
6:00 p m......Shell Beach Motor..... 7:45 p m

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington ..... 7:30 p m
Cincinnati et Asheville ..... 7:30 p m
St. Louis et Chicago ..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville ..... 8:15 a m
St. Louis et Chicago ..... 8:15 a m
Meridian Accommodation ..... 5:00 a m
Meridian Local ..... 4:47 p m
Hattiesburg Local .....
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaire ..... 7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 9:40 a m
St. Louis et Chicago ..... 9:40 a m
Cincinnati et Asheville ..... 10:10 p m
St. Louis et Chicago ..... 10:10 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local .....
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m
Excursion du dimanche.
Carriere et points intermédiaires ..... 7:25 p m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express ..... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso ..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express ..... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso ..... 8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 8:55 a m
Torras Local ..... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas ..... 5:35 p m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:30 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:15 p. m.

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire ..... 7:05 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 4:20 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:00 p m
Excursions des dimanches
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire ..... 5:55 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:45 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 10:20 a m
Excursions des dimanches
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 2— —No. 1
5:00 p m..Dép Nouvelle-Orléans Ar.. 8:05 a m
8:00 p m..Ar Bâton-Rouge Dép.. 5:05 a m
8.50 p m..Dép Bâton-Rouge Ar.. 5:05 a m
10:09 p m..Dép Angola Dép.. 2:55 a m
12:32 a m..Dép Mansura Dép..11 19 p m
2:49 a m..Ar Alexandria Dép..10:08 p m
2:19 a m..Dép Alexandria Ar..10:55 p m
3:20 a m..Dép Aloha Dép.. 8:42 p m
7:30 a m..Ar Shreveport Dép.. 5 00 p m
No. 6— —No. 5
6:55 a m..Dép Nouvelle-Orléans Ar.. 7:05 p m
9:55 a m..Ar Bâton-Rouge Dép.. 4:00 p m
10:00 a m..Dép Bâton-Rouge Ar.. 4:00 p m
12:01 p m..Ar Angola Dép.. 2:00 p m
No. 3— —No. 4
6:40 a m..Dép Shreveport Ar.. 7.15 p m
9:24 a m..Dép Campti Dép.. 4.31 p m
11:30 a m..Ar Alexandria Dép.. 2:00 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger... 4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ... 9:50 a m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

GULF COAST LINES (FRISCO).

"California Special".
7.40 p m..Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix. 9:20 p m
7:40 p m..Houston, Galveston, Brownsville et autre points du Texas ..... 8:00 a m
"Texas Daylight".
7:45 a m..Baton-Rouge, Opélousas, Eunice, Beaumont, Houston, Brownsville, Nord Texas.... 9:20 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche... 8:05 a m
Samedi et dimanche ..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement... 8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche... 7:25 p m
Excursion du dimanche seulement... 7:35 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 7:50 a m
Washington et New-York Malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati ..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville ..... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation ..... 7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited ..... 9:35 p m
Washington et New-York Malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati ..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville ..... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 5:15 p m
Montgomery Accommodation ..... 5:00 a m
Ocean Springs Accommodation ..... 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation ..... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche Gulf Coast Excursion ..... 7:35 a m

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété hautement améliorée et étendue, située dans le Troisième District, mesurant 268 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur la Nouvelle Levée; 363 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur la rue Flood; 126 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la rue Caffin, et 261 pieds, 8 pouces et 2 lignes en largeur dans l'arrière vers la rue Delaronde.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou d'aucune manière y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, et mesure deux cent soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face sur la Nouvelle Levée, trois cent soixante-trois pieds, un pouce et deux lignes de profondeur et face à la rue Flood, quatre cent vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Caffin, et deux cent soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes en largeur sur l'arrière ligne vers la rue Delaronde. Le tout d'après un certificat de l'arpenteur et un croquis fait par S. G. Del'Isle, architecte et arpenteur, daté le 27 août 1915, et annexé au writ dans la cause ci-dessus.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
nov 12 13 19 26—déc 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 2110 rue Jena, entre les rues Saratoga et S. Franklin.

Mme Catherine Cordes, épouse de A. H. Voss, vs. Edward W. Rischow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,121 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 décembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jena, Cadiz, Sud Franklin et Saratoga, désigné comme le lot No. Trois de l'Ilet No. Cinq Cent Vingt-Trois, sur un plan de D. W. Benson, député voyer de ville, daté le 25 janvier 1907, annexé à un acte passé devant V. J. Stentz, notaire, 26 décembre 1907, et lequel lot commence à une distance de soixante pieds quatre pouces de la rue Saratoga, et mesure de là vers la rue Sud Franklin trente pieds, trois pouces et quatre lignes (30' 3" 4"') de face sur la rue Jena, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes (120' 5" 4"') entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERASTE VIDRINE,
Avocat pour la demanderesse.
nov 13 14 19 26—déc 3 10 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John F. Del Corral.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,131 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Rosine Leblanc Del Corral, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, Avocat.
nov 5 9 11

Succession de John Shay, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,217 — Division E — Attendu que John Shay Jr., a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Shay Sr., décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SANDERS, BRIAN & SANDERS, Avocats.
nov 5 9 14

VENTES AUX ENCHERES.

Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Une offre incomparable de propriétés pour commerce et résidence. La vente la plus grande, la plus conséquente, la plus importante de la saison. Comprenant de magnifiques magasins pour le commerce, résidences de valeur logis, et propriétés non améliorées, et terrains désirables pour bâtir. Nous comprenons les besoins du marchand, du capitaliste, du spéculateur, de l'industriel et de ceux en recherche d'une demeure. Conditions libérales de crédit.

Cottage double, 1025-27 avenue Leake (anciennement rue Water), entre les rues Marengo et Constantinople.

Cottage simple, 4033 avenue Leake (anciennement rue Water), entre les rues Marengo et Constantinople.

Cottage double, 4018-20 rue Tchoupitoulas, entre les rues Marengo et Constantinople.

Cottage double, 4022-24 rue Tchoupitoulas, entre les rues Marengo et Constantinople.

Cottage double, 4026-28 rue Tchoupitoulas, entre les rues Marengo et Constantinople.

Terrain vague, Marengo, coin rue Tchoupitoulas.

Cottage double, 4100-02 Tchoupitoulas, coin rue Marengo.

Maison à deux étages, double, 401-06 Marengo, coin rue Water.

Résidence à deux étages, simple, 3000 avenue St-Charles, coin rue Septième.

Bâtisse en brique, à trois étages, 715 rue Union, entre les rues St-Charles et Carondelet.

Bâtisse à deux étages, 1532 Huitième, occupée comme garage, chambre de domestique, etc., située à l'arrière du No. 3102 avenue St-Charles.

Bâtisse en brique à quatre étages, 718-20 rue Gravier, entre les rues St-Charles et Carondelet, occupée par le restaurant en renom Brasco.

Bâtisse en brique à trois étages, 722-24 rue Gravier, entre les rues St-Charles et Carondelet, occupée par "U. Koen Co.", la plus grande firme de tabac du Sud.

Bâtisse en brique à trois étages, 712-14-16 rue Gravier, entre les rues St-Charles et Carondelet, occupée actuellement par le fameux Café Stag, "Gin Fizz".

Bâtisse en brique à quatre étages, 300-304 St-Charles, coin rue Gravier, occupée par le United Cigar Store, Kamien Shoe Store, et la Boylan's Detective and Protection Police, et salon de barbe de Pete Mazin.

Bâtisse en brique à quatre étages, 324-330 rue Tchoupitoulas, coin Natchez Alley, occupée actuellement par la J. C. Morris Co., Ltd.

Bâtisse en brique à trois étages, 420-422 rue St-Charles, entre Commercial Alley et la rue Poydras, voisine du Théâtre Orpheum, et connue comme l'Hôtel Victoria.

Résidence palatiale simple à deux étages, 3102 avenue St-Charles, formant le coin des rues Harmonie et Huitième.

Une portion de terre, dans l'Ilet des rues Broad, White, Melpomène et Thalia.

Une portion de terre, rues Erato, Broad, Thalia et Dorgenois.

Une portion de terre, rues Broad, Erato, Thalia et Dorgenois.

Le MERCREDI 15 décembre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Joanna Victoria Irwin et Mary Louise Irwin, mineures, vs. Edward Irwin et al.

No. 113,801—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et d'après un jugement dans les procédures ci-dessus numérotées, rendu le 5 novembre 1915 et signé le 11 novembre 1915, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, je, Ernest A. Carrère, encanteur, dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété suivante décrite, à savoir:

I.—Neuf lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 89, borné par l'avenue Leake (anciennement rue Waters) et les rues Marengo, Tchoupitoulas et Constantinople, désignés comme lots Nos. trois, quatre, cinq, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre (3, 4, 5, 19, 20, 21, 22, 23 et 24) des dits Ilets mesurant comme suit, à savoir:

Lots Nos. trois, quatre et cinq mesurent chacun vingt-cinq pieds et une ligne (25' 0" 1"') de face à l'avenue Leake (anciennement rue Water), par les profondeurs suivantes, viz: Le lot No. trois a cent six pieds, huit pouces et une ligne (106' 8" 1"') sur la ligne du lot No. deux, et cent cinq pieds, sept pouces et sept lignes (107' 7" 7"') sur la ligne du lot No. quatre; le lot No. quatre a la profondeur dernièrement mentionnée sur les lignes du lot No. trois, et cent quatre pieds, sept pouces et quatre lignes (104' 7" 4"') sur la ligne du lot No. cinq, et le lot No. 5 a la même profondeur sur la ligne du No. quatre et cent trois pieds, sept pouces et deux lignes (103' 7" 2"') sur la ligne du lot No. six.

Les lots Nos. dix-neuf à vingt-quatre (19 à 24) inclus, mesurent chacun vingt-cinq pieds (25') de face à la rue Tchoupitoulas, par cent dix pieds de profondeur. Le lot No. vingt quatre (24) forme le coin des rues Marengo et Tchoupitoulas.

Les améliorations Nos. trois, quatre et cinq sont désignées par les numéros municipaux 1025-27 et 1033 avenue Leake, et celles sur les lots Nos. 19 à 23 par les numéros municipaux 4018 à 4028 Tchoupitoulas, le lot 24 étant vague.

1025-27 avenue Leake, un cottage double, retiré, contenant trois chambres, égouts et eau de chaque côté. Se loue $12.

4033 avenue Leake, un cottage simple retiré, quatre chambres, hangar, égouts et eau de chaque côté. Se loue $9.

4018-20 Tchoupitoulas, un cottage double, retiré, quatre chambres, hangar, égouts et eau de chaque côté. Se loue $18.

4022-24 Tchoupitoulas, un cottage double, quatre chambres, hangar, connections d'égouts et d'eau chaque côté. Se loue $18.

4026-28 Tchoupitoulas, un cottage double, quatre chambres, hangar, connections d'égouts et d'eau chaque côté. Se loue $18.

II.—Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et des améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 88, borné par Tchoupitoulas, Milan, Marengo et avenue Leake (anciennement rue Water), désignés comme lots Nos. douze et treize du dit Ilet. Le lot No. douze mesure vingt-cinq pieds (25') de face à l'avenue Leake (anciennement rue Water) par cent-un pieds, sept pouces et cinq lignes (101' 7" 5"') de profondeur entre lignes parallèles, formant le coin de la rue Marengo et l'avenue Leake. Le lot No 13 se trouve à l'arrière et mesure vingt-cinq pieds (25') de face à la rue Tchoupitoulas, par cent vingt pieds (120') de profondeur, et forme le coin des rues Marengo et Tchoupitoulas.

Les améliorations sur les dits lots sont désignées par les numéros municipaux 4100 et 4102 rue Tchoupitoulas et les Nos. 401-406 rue Marengo.

401-06 rue Marengo, une maison double à deux étages, contenant quatre chambres, hangar, conduites d'égouts et d'eau de chaque côté. Se loue $14.

4100-02 Tchoupitoulas, une maison double à deux étages, contenant six chambres, hangar, conduites d'égouts et d'eau de chaque côté. Se loue $20.

III.—Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4me District de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet No. 220, bornés par l'avenue St-Charles et les rues Septième, Huitième et Prytania, désignés comme lots Nos. un et deux du dit Ilet, et mesurant chacun trente-et-un pieds, trois pouces (31' 3") de face à l'avenue St-Charles, par cent vingt pieds de profondeur. Le lot No. un forme le coin de l'avenue St-Charles et la rue Septième. Les améliorations sur les dits deux lots sont désignées par le numéro municipal 3000 avenue St-Charles et comprennent une résidence simple en bois et avec toitures en ardoises, retirée, cinq chambres au premier étage, galeries devant et sur les côtés; le second étage contient six chambres à coucher, chambre à bain, conduites d'égouts et d'eau. Se loue à $50 par mois à bail expirant le 30 septembre 1916.

IV.—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 223, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Gravier et Union, désigné comme lot No. dix (10), (maintenant lot A sur le cadastre) et mesure à peu près vingt-trois pieds (23') quatre lignes (4"') de face à la rue Union, par à peu près soixante-cinq pieds six pouces (65' 6") de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le numéro municipal 715 (ancien No. 11) rue Union, et comprend une bâtisse en briques à trois étages.

V.—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 221, borné par les rues Huitième, Harmony, St-Charles (anciennement Navades) et Prytania, désigné par le numéro cinq (5) de l'Ilet ancien numéro 100 d'après un plan de C. A. de Armas, daté 30 décembre 1853, annexé à un act devant E. L. Lewis, ancien notaire dans cette ville, le 16 janvier 1873, d'après quoi le dit lot mesure plus ou moins, trente-quatre pieds, un pouce et trois lignes (34' 1" 3"') de face à la rue Huitième, trente-quatre pieds, trois pouces et quatre lignes (34' 3" 4"') de face à la rue Harmony, cent vingt-six pieds, six pouces et trois lignes (126' 6" 3"') de profondeur sur un côté, et cent trente pieds, quatre pouces et trois lignes (130' 4" 3"') sur l'autre côté.

Les améliorations là-dessus désignées par le numéro municipal 1532 rue Huitième, et comprennent un garage en bois, avec toiture en ardoises et chambres de domestiques, situées directement à l'arrière de la résidence 3102 avenue St-Charles.

VI.—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet No. 223, borné par les rues St-Charles, Union, Carondelet et Gravier, désigné par le numéro deux (maintenant No. huit sur le cadastre), d'après un plan de Hugh Grant, voyer, le 14 janvier 1837, déposé dans le bureau de J. B. Marks, ancien notaire de cette ville, le 1er février 1837, d'après lequel le dit lot mesure vingt-sept pieds sept pouces (27' 7") de face à la rue Gravier, par une profondeur de cent quarante-neuf pieds, sept pouces (149' 7") sur la ligne de côté touchant au lot No. un, et cent cinquante-deux pieds, six pouces (152' 6") de profondeur sur la ligne de côté touchant au lot No. trois, et vingt-six pieds, huit pouces (26' 8") de face à la rue Union.

Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les numéros municipaux 718-720 rue Gravier, et comprennent une bâtisse en brique à quatre étages, conduits d'égouts et d'eau, et est louée à raison de $300 par mois, sur un bail expirant le 30 septembre 1918.

VII.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et Ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, désigné par le numéro un (maintenant No. neuf sur le cadastre), l'après le plan ci-dessus par Hugh Grant, et mesure vingt-sept pieds, sept pouces de face à la rue Gravier, cent quarante neuf pieds sept pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet, cent quarante-six piels huit pouces de profondeur sur le côté vers la rue St-Charles, et vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Union.

Les améliorations qui s'y trouvent sont désignés par les numéros municipaux 722-724 rue Gravier, et comprennent une bâtisse en brique à trois étages, ascenseur électrique et conduits d'égouts et d'eau, est louée à raison de $350 par mois, sur bail expirant le 30 septembre 1917.

VIII.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et Ilet que la propriété en dernier lieu décrite, et touchant au lot No. deux ci-dessus, désignés par les numéros sept et huit, d'après un plan de Heden & Schlarbaum, daté le 3 avril 1854, dans les archives de Thomas Layton, ancien notaire de cette ville, le lot No. sept (7) mesure à peu près vingt-trois pieds quatre lignes de face à la rue Gravier, à peu près soixante-quinze pieds, six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne plus proche de la rue St-Charles, à peu près vingt-trois pieds, quatre lignes à l'arrière, et à peu près soixante-dix-huit pieds et quatre pouces sur la ligne qui le divise du lot No. huit (8); et le lot No. huit (8) mesure à peu près vingt-trois pieds, quatre lignes de face à la rue Gravier, à peu près quatre-vingt-un pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Carondelet, et à peu près vingt-trois pieds quatre lignes à l'arrière. Les dits lots Nos. sept et huit sont maintenant désignés comme lot No. 7 sur le cadastre.

Les améliorations qui s'y trouvent sont désignés par les numéros municipaux 712-714-716 rue Gravier, et comprennent une bâtisse en brique à trois étages, conduits d'égouts et d'eau, est louée à raison de $375 par mois, sur un bail expirant le 31 octobre 1916.

IX.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district que la propriété ci-dessus, dans l'Ilet numéro 172, bornés par les rues St-Charles, Poydras (Commercial Alley), Camp et Gravier, désignés par les numéros dix-huit et dix-neuf (18 et 19) sur le cadastre, et par les numéros sept et huit d'après un plan déposé dans le bureau de feu G. R. Stringer, alors un notaire de cette ville, comme plan numéro neuf, lesquels dits lots se touchent chacun, et mesurent comme suit: Le lot No. sept a vingt-cinq pieds de face à la rue St-Charles, à peu près quatre-vingt-un pieds deux lignes de profondeur sur une ligne le divisant du lot No. six, à peu près quatre-vingt-un pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No. huit, et vingt-et-un pieds huit pouces de largeur à l'arrière, le divisant du lot No. quatre, et le dit lot No. huit mesure en mesure américaine, vingt-six pieds deux pouces et une ligne de face à la rue St-Charles, par une profondeur d'à peu près quatre-vingt-un pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne le divisant du lot No. sept, par une profondeur et façade sur la rue Gravier de quatre-vingt-un pieds, six pouces et trois lignes, et une largeur d'à peu près vingt-et-un pieds, huit pouces et quatre lignes à l'arrière le long de la ligne le divisant d'une portion du lot No. quatre; lequel dit lot No. huit forme le coin des rues St-Charles et Gravier.

Les améliorations des dits deux lots sont désignées par les numéros municipaux 300-304 rue St-Charles, et les numéros 636-638-640 rue Gravier, et louées approximativement $10,000 par an, et seront vendues sujettes aux baux en vigueur. Pour plus amples indications relativement aux baux, s'adresser à nos bureaux.

X.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 65, bornés par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Natchez Alley (Poydras) et Peters (anciennement New Levée), désignés comme lots Nos. trois et quatre (maintenant lot No. 15 sur le cadastre), d'après un plan dressé par J. H. Pilie, voyer, daté du 8 décembre 1853, et déposé à l'étude de E. Bouny, ancien notaire de cette ville, les dits lots sont contigus et ont les dimensions comme suit, en mesure américaine, à savoir: Le lot numéro trois mesure vingt-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur et face sur la Natchez Alley (et forme le coin de cette allée) de cent treize pieds quatre lignes, et cent neuf pieds, un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 4, et vingt-sept pieds, onze pouces et six lignes de largeur à l'arrière. Le lot No. quatre a vingt-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, et cent neuf pieds, un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 3; cent cinq pieds deux pouces sur la ligne du côté opposé, et vingt-sept pieds, onze pouces et six lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations sur ces dits lots de terre sont désignées par les numéros municipaux 324 et 330 rue Tchoupitoulas, et comprennent une bâtisse en briques à quatre étages, ascenseur, conduites d'égout et d'eau, et se louent $250 par mois d'après un bail qui prendra fin le 30me jour de septembre 1916.

XI.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, anciennement connu sous le nom de "Murphy Hotel", maintenant le "Victoria Hotel", situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 173, borné par les rues St-Charles, Camp, Poydras et Commercial Place, désigné comme lot No. 20 sur le cadastre, et mesurant en mesure américaine cinquant pieds de face à la rue St-Charles par une profondeur de cent soixante-dix pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, borné du côté de la rue Poydras par la propriété qui fut anciennement le site du Theatre St-Charles (et maintenant occupé par l'Orpheum), et de l'autre côté par la propriété qui fut anciennement le site du "Phoenix House", et maintenant occupé par le "Rathskeller"; le tout indiqué sur un plan du dit lot fait par W. T. Thompson, le 6 juillet 1858, et annexé à une acte pardevant H. B. Cénas, ancien notaire de cette ville, en date du 24 juillet 1858. Les améliorations sur le dit lot sont désignées sous les numéros municipaux 520-22 rue St-Charles, et comprennent une bâtisse à trois étages dont le loyer est de $300 par mois, d'après un bail qui se terminera le 30ème jour de septembre 1916.

XII.—Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc., situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 221, borné par l'avenue St-Charles, les rues Huitième, Prytania et Harmony, désignés par les numéros cent, deux, trois, quatre et quatorze (100, 2, 3, 4 et 14), (et maintenant les numéros 1, 2, 3 et 4 sur le cadastre) le lot No. cent mesure trente pieds de face à l'avenue St-Charles, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles en mesure américaine; le lot No. 2 mesure trente pieds de face à l'avenue St-Charles par une profondeur et face de cent pieds sur la rue Huitième, et forme le coin de ces deux rues; les lots Nos. trois et quatre mesurent chacun trente-quatre pieds de face à la rue Huitième, et continuent en profondeur entre lignes parallèles à la ligne de démarcation des faubourgs Livaudais et Delassize; le lot No. quatorze fait face à la rue St-Charles et est borné d'un côté par les lignes limitrophes des dits faubourgs, et de l'autre côté de la ligne par le lot No. un, et à l'arrière par lot No. 3, et mesure cent pieds de profondeur du côté adjacent au lot No. 1, s'élargissant en arrière, d'après un plan dressé par Mechhausen, voyer, en date du 4 mai 1844, et déposé à l'étude de Lucien Herman, ancien notaire de cette ville, le 12 juin 1844.

Les améliorations sur les dits lots sont désignées par le numéro municipal 3102 avenue St-Charles. Les améliorations comprennent une résidence palatiale seule, avec toiture en ardoises, retirée, du trottoir, ayant une barrière massive en fer sur le front. Le premier étage contient des salons vastes et doubles, des corridors, double salle-à-manger, cuisine, office, cabinets, [illegible], galeries devant et sur le côté, [illegible] contient six grandes chambres à coucher, salles de bain, petit vestiaire, éclairage à gaz et électricité, conduites d'égout et d'eau.

XIII.—Une certaine portion de terre, désignée sur le cadastre municipal être dans l'Ilet No. 490, borné par les rues Broad, White, Melpomène et Thalie.

XIV.—Une certaine portion de terre, désignée sur le cadastre municipal être dans l'Ilet No. 481, borné par les rues Erato, Broad, Thalie et Dorgenois, mesurant à peu près deux cent cinquante-cinq pieds par cinq cent vingt-huit pieds.

XV.—Une certaine portion de terre, désignée sur le cadastre municipal être dans l'Ilet No. 481, borné par les rues Broad, Erato, Thalie et Dorgenois.

TERMES ET CONDITIONS — Un tiers ou plus, comptant; le solde, s'il y en a, payable par un billet d'un an, ou en billets de montants égaux payables, respectivement, dans un, deux et trois ans après date de l'adjudication, avec intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au solde final; le payement du dit billet ou des dits billets sera garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété ou les propriétés vendues; l'acte ou les actes de vente devant contenir, en outre, la confession de jugement, le pacte de non aliénando, et spécifier les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent en cas de litige pour obliger le payement du dit billet ou des dits billets; et toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur ou les acquéreurs payeront, en sus des montants de l'enchère, tous les frais de certificats et de timbres documentaires, et pour l'acte ou les actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire. Les loyers appartiendront à l'acquéreur ou aux acquéreurs après la signature de l'acte ou des actes de vente. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication, en acompte de vente, et ne portera pas d'intérêt.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.
McCLOSKEY & BENEDICT,
FRANK McGLOIN,
JAMES J. McLOUGHLIN, Avocats.
nov 13 14

Par CHARLES ROTH

Thomas M. Thompson, Jr., et al., vs. Mme Margaret E. Hasson et al.

No. 112,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Inc.—Division E.

Le JEUDI 16 décembre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et en obéissance à, un ordre émis, daté et signé le 9 novembre 1915, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, je, Charles Roth, un encanteur dûment autorisé, procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété suivante décrite, à savoir:

1.—Trois lots de terre, etc., avec bâtisses, etc., dans le Sixième District, Ilet 62, borné par les rues Burthe, Pine, Elm et Broadway, désignés par les Nos. 1, 2 et 3, avoisinant et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Burthe, par 150 pieds de profondeur; et un morceau ou portion de terre adjacent aux lots ci-dessus à l'arrière, étant les parties à l'arrière des lots 9 et 10, mesurant 48 pieds de largeur par 30 pieds de profondeur.

2.—Un lot de terre, avec bâtisses, etc., Sixième District, dans l'Ilet 61, borné par les rues Elm, Lowerline, Pine et Burthe, désigné par le No. 16, et mesure 30 pieds de face à la rue Elm, par 120 pieds de profondeur.

3.—Quatre lots de terre, avec bâtisses, etc., dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Zimple, Elm et Adams, désignés comme lots 17, 18, 19 et 20; les lots 17, 18 et 19 s'adjoignent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Zimple, par 120 pieds de profondeur; et le lot 20 s'adjoint au lot 19 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimple, par 120 pieds de profondeur et de face sur la rue Hillary, et forme le coin des rues Zimple et Hillary.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde dans un an ou dans un ou deux ans, en montants égaux, portant intérêt à 7 pour cent par an. L'acquéreur ou les acquéreurs devront payer les taxes de 1915, les frais de tous les certificats, les timbres-poste du revenu et les actes de vente devant Emanuel L. Weil, notaire. Les actes devront contenir les clauses usuelles de garanties.

CHARLES ROTH, Encanteur
nov 12 14 21 28—déc 5 12 16

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis et Paul Maestri vs. Mme. L. Williams.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,376 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No 513 rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI 15 novembre 1915, à dix heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une toilette avec glace, une armoire avec glace, un lavabo avec glace, 4 chaises, une berceuse, une table ronde, une armoire ordinaire, unetoilette avec glace, une porte serviette, un lavabo, un garde-manger, une table de cuisine, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour les demandeurs.
nov 4-10-14.

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Receivership of Franklin Temperance Hall Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,137 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Augustin R. Moulin, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
PAUL W. MALONEY, Avocat
nov 10 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Katie G. W. Flaspoller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,811 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par August H. Flaspoller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
D. B. H. CHAFFE, Avocat.
nov 5 10 14

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS

"Exigez l'Etoile Comme Garantie"
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur — Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
ESPAGNE ..... 20 novembre, 3 p. m.
LA TOURAINE ..... 27 novembre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU ..... 4 décembre, 3 p. m.
LAFAYETTE ..... 11 décembre, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GENERAL.
[illegible] rue Commune, Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.
EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa!
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."
Wagon-salon, pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphones Main [illegible].

QUEEN & CRESCENT ROUTE
Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un Ilet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2933.

Une vraie
Villégiature
Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

Un Ministre Turc en Suisse.

Berne. — Le gouvernement ottoman, désirant se remettre en relations diplomatiques directes avec le Conseil Fédéral, a décidé de nommer à Berne un ministre plénipotentiaire. Le Conseil Fédéral a agréé la nomination de Fuad Selim Bey.

Les Discours du Roi Louis de Bavière

Depuis son retour de Nuremberg où il a conféré au kaiser la dignité de feld maréchal bavarois, le roi Louis de Bavière, multiplie ses audiences et, dans chacune d'elles, il prononce des allocutions qu'il termine toujours par la même phrase: "Nous avons la certitude de la victoire finale après une lutte longue et difficile."

On rappelle à ce sujet qu'il y a quelque temps le roi Louis de Bavière avait déclaré qu'il n'y aurait pas de campagne d'hiver, que la victoire serait remportée avant". Or, à l'heure actuelle, ce souverain fait toujours allusion aux "épreuves particulièrement dures dont souffrent les troupes bavaroises en Russie", cependant, l'hiver n'est pas encore commencé. Le premier ministre bavarois, baron de Hertling, qui avait déclaré l'année passée que "la guerre avait été imprudemment déclarée, avec trop de précipitation", tient maintenant le même langage que son souverain. On voit là une nouvelle manœuvre allemande et une propagande d'un genre nouveau.